

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE PAPINEAU**



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel du vendredi, 17 novembre 2017, à 10h à la salle communautaire sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Gaëtan Lalande.

**Sont présents** : Madame Marie-Céline Hébert, messieurs Michel Longtin, Raymond Bisson et Noël Picard;

**Absence motivée** : messieurs David Pharand et Gilles Payer.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Claire Dinel, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Résultats de l'appel d'offres des services d'ingénierie pour chemins Tour du Lac et Principale et Lac-Gagnon ouest, volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) année 2017 à 2019
  - 3.1 Demande d'aide financière Ministère des Transports (MTQ)- Services d'ingénierie
  - 3.2 Demande d'aide financière Ministère des Transports (MTQ)- Réalisation des Travaux du réseau routier local de niveau 1 et 2
4. Autorisation de paiement Frais d'ingénierie- CIMA pour la portion du 1,6 km du chemin Lac-Doré Nord
5. Autorisation de paiement Frais de laboratoire- ABS- chemins Lac-Doré Nord, Preston et Grande-Baie
6. Autorisation de paiement Frais d'ingénierie- Larocque Cournoyer- chemins Pointe-à-Baptiste et Camille-Poliquin
7. Solde à payer- Achat du camion cube incendie
8. Libération de 50% de la retenue suite à l'acceptation provisoire pour les chemins Lac-Doré Nord, Preston et Grande-Baie dans le cadre du programme RRRL- volet II
9. Période de questions
10. Fermeture de l'assemblée

**1. OUVERTURE DE LA SEANCE**

<b>2017-11-18606</b> <b>Ouverture de la séance</b>
---

Il est **résolu unanimement**

D'ouvrir la séance extraordinaire à 10h00 .

Adopté.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**2017-11-18607**  
**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est **résolu unanimement**

**QUE,**

Le Conseil approuve l'ordre du jour tel que lu.

Adopté.

## 3. Résultats de l'appel d'offres des services d'ingénierie pour chemins Tour du Lac et Principale et Lac-Gagnon ouest, volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) année 2017 à 2019

**2017-11-18608 Résultats de l'appel d'offres AOP 2017-12 TP services d'ingénierie pour la réalisation des plans et devis dans le cadre du programme Redressement des infrastructures routières locales (RIRL)**

**ATTENDU** l'appel d'offres public numéro AOP 2017-12 TP en conformité avec l'article 935 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1) prévoyant la nécessité de procéder par appel d'offres public dans le cas de travaux d'ingénierie dans le cas d'une dépense de plus de 100 000\$ ;

**ATTENDU QUE** des services d'ingénierie sont prévus et nécessaires dans le cadre des travaux de réhabilitation de nos infrastructures routières locales 1 et 2, chemin Tour-du-Lac, rue Principale et chemin du Lac-Gagnon-Ouest, dans le cadre du volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports* (RIRL) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le 16 novembre 2017, quatre (4) soumissionnaires ont déposé leur offre de services professionnels d'ingénierie dans le cadre du projet cité ci-haut en temps et en concordance avec les exigences de l'appel d'offres AOP 2017-12 TP ;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité interne d'analyse a procédé à l'évaluation des soumissions déposées selon les critères du devis d'appel d'offres ;

**ATTENDU** les prix globaux des quatre soumissionnaires sont respectivement de :

- Les Consultants SM Inc. 109 290.00\$ + taxes applicables
- CIMA + 65 600.00\$ + taxes applicables
- N. Sigouin Infra-Conseil 75 575.00\$ + taxes applicables
- EXP 157 300.00\$ + taxes applicables

**ATTENDU** la recommandation du comité interne d'analyse de retenir le plus bas soumissionnaire en conformité avec les critères d'évaluation du devis d'appel d'offres, soit CIMA + ;

### **EN CONSÉQUENCE**

Il est **résolu unanimement**

**QUE,**

Le Conseil municipal accepte la recommandation du Comité interne d'analyse à l'effet de retenir le plus bas soumissionnaire soit CIMA+, selon les conditions du devis d'appel d'offres, soit, entre autres :

- 1- Outre les coûts de l'estimé, le contrat pour l'ingénierie est conditionnel à l'obtention d'une subvention du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du volet - Programme de réhabilitation du réseau routier local ;
- 2- L'adjudicataire doit fournir l'estimé des coûts des travaux au plus tard le 28 novembre 2017 ;

**QUE,**

Les dépenses admissibles soient financées par le Programme de réhabilitation du réseau routier local (RRRL)

**QUE,**

Madame Claire Diné, directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Duhamel tout document légal relié à la présente entente.

Adopté.

**Demande d'aide financière Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification (MTQ)- Services d'ingénierie**

<b>2017-11-18609 Demande d'aide financière Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTQ) Services d'ingénierie</b>
--

**ATTENDU QUE** le Conseil de Duhamel a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**ATTENDU QUE** le Conseil de Duhamel désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Papineau a obtenu un avis favorable du MTMDET;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est **résolu unanimement**

**QUE,**

Le conseil de Duhamel autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**ADOPTÉE.**

**2017-11-18610 Demande d'aide financière Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTQ) Réalisation des travaux du réseau routier local de niveaux 1 et 2**

**ATTENDU QUE** le Conseil de Duhamel a pris connaissance des modalités d'application du Volet –Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**ATTENDU QUE** le Conseil de Duhamel désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Papineau a obtenu un avis favorable du MTMDET;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est **résolu unanimement**

**QUE,**

le conseil de Duhamel autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

**ADOPTÉE.**

**4. Autorisation de paiement Frais d'ingénierie- CIMA pour la portion du 1,6 km du chemin Lac-Doré Nord**

**2017-11-18611 Autorisation de paiement frais d'ingénierie- CIMA + pour la portion du 1,6 km du chemin Lac-Doré Nord**

**CONSIDÉRANT** les travaux complétés sur le chemin du Lac-Doré Nord phase 2 projet de 180 000\$ sur 1,6 km;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a accordé un contrat par la résolution 2017-03-18370 à CIMA+ pour les honoraires de la portion du 1,6 km du chemin Lac-Doré Nord;

**ATTENDU** la résolution 2017-06-18463 ajoutant un mandat de surveillance en résidence (complément à la résolution 2017-03-18370) pour la partie 1,6 km du chemin du Lac-Doré-Nord réalisée en régie au coût de 3 000\$ + taxes;

Il est **résolu unanimement**

D'autoriser le paiement suivant à la firme CIMA+, facture 21710921 et spécifiquement dédié au projet ci-dessous:

1- Chemin Lac-Doré Nord (partie en régie- 1,6km) : 3 010,00\$ plus taxes applicables

Et ce, conformément aux résolutions 2017-03-18370, 2017-06-18463.

**ADOPTÉE.**

**5. Autorisation de paiement frais de laboratoire- ABS- chemins Lac-Doré Nord, Preston et Grande-Baie**

**2017-11-18612 Autorisation de paiement frais de laboratoire- ABS- chemins Lac-Doré Nord, Preston et Grande-Baie**

**ATTENDU** l'octroi de mandat à la firme ABS pour les frais de laboratoire pour l'ensemble des projets de réfection des chemins Lac-Doré Nord, Preston, Grande-Baie, Pointe-à-Baptiste et Camille-Poliquin par la résolution 2017-08-18507 au montant de 38 739,39\$ + taxes;

Il est **résolu unanimement**

**QUE,**

Les membres du Conseil autorisent le paiement du premier décompte progressif, factures numéro 105805 et 106605, totalisant 20 923.75 \$ plus taxes applicables pour les frais de laboratoire pour les projets de réfection des chemins Lac-Doré Nord, Preston, Grande-Baie.

Et ce conformément à la résolution 2017-08-18507.

**ADOPTÉE.**

**6. Autorisation de paiement frais d'ingénierie- Larocque Cournoyer- chemins Pointe-à-Baptiste et Camille-Poliquin**

**2017-11-18613 Autorisation de paiement frais d'ingénierie- Larocque Cournoyer pour chemins Pointe-à-Baptiste et Camille-Poliquin**

**ATTENDU** l'octroi de mandat à la firme Larocque Cournoyer pour les frais d'ingénierie des chemins Pointe-à-Baptiste et Camille-Poliquin par la résolution 2017-03-18372 au montant 17 500,00\$ + taxes;

**ATTENDU** le paiement du premier décompte progressif au montant de 11 250\$ + taxes en date du 30 avril 2017 ;

**ATTENDU** les frais de préparation du bordereau de soumission au montant de 250,00\$ + taxes en extra de la soumission initiale selon la résolution 2017-03-18372 ;

Il est **résolu unanimement**

**QUE,**

Les membres du Conseil autorisent le paiement du deuxième décompte progressif, facture numéro 1664, au montant de 6 500,00 \$ plus taxes applicables pour les plans et devis préparés pour le chemin de la Pointe-à-Baptiste et Camille-Poliquin.

**ET QUE,**

Ce Conseil autorise les frais de préparation du bordereau de soumission au montant de 250,00\$ + taxes en extra du contrat initial selon la résolution 2017-03-18372 au montant 17 500,00\$ + taxes.

**ADOPTÉE.**

**7. Solde à payer- Achat du camion cube incendie**

**2017-11-18614 Solde à payer- Achat du camion cube incendie**

**ATTENDU** l'acquisition d'un camion cube incendie par la résolution 2017-05-18418 au montant de 176 469,37\$ taxes incluses ;

**CONSIDÉRANT** la livraison du camion cube incendie le 23 octobre dernier ;

**ATTENDU** le premier versement lors de la livraison du camion incendie au montant 138 136.50\$ plus taxes en date du 23 octobre 2017 ;

Il est **résolu unanimement**

**QUE,**

Les membres du Conseil autorisent le versement du solde final au montant de 15 348,50\$ + taxes.

**ADOPTÉE.**

**8. Libération de 50% de la retenue suite à l'acceptation provisoire pour les chemins Lac-Doré Nord, Preston et Grande-Baie dans le cadre du programme RRRL- volet II**

**2017-11-18615 Libération de 50% de la retenue suite à l'acceptation provisoire pour les chemins Lac-Doré Nord et Preston programme RRRL-volet II**

**ATTENDU** la résolution numéro 2017-06-18451 concernant le mandat octroyé à la firme 9088-9569 Québec inc (RB Gauthier) pour la réfection des chemins Lac-Doré-Nord et Preston ;

**ATTENDU QUE** le devis entériné par le Conseil pour ces projets prévoit la libération de la moitié de la retenue (garantie d'exécution), soit l'équivalent de 5% du montant total du contrat ;

Il est **résolu unanimement**

**QUE,**

Les membres du Conseil autorisent le versement équivalent à la libération provisoire pour les projets des chemins Preston et Lac-Doré-Nord, soit le paiement de la facture 12171 présentée par 9088-9569 Québec inc. au montant de 64 239.56\$ plus les taxes applicables conditionnel à la réception des quittances nécessaires des sous-traitants ainsi que le rapport de fin de contrat de la CNESSST.

**ADOPTÉE.**

**Libération de 50% de la retenue suite à l'acceptation provisoire pour le chemin de la Grande-Baie programme RRRL- volet II**

**2017-11-18616 Libération de 50% de la retenue suite à l'acceptation provisoire pour le chemin de la Grande-Baie programme RRRL- volet II**

**ATTENDU** la résolution numéro 2017-06-18439 concernant le mandat octroyé à la firme 9088-9569 Québec inc (RB Gauthier) pour la réfection du chemin de la Grande-Baie;

**ATTENDU QUE** le devis entériné par le Conseil pour ce projet prévoit la libération de la moitié de la retenue (garantie d'exécution), soit l'équivalent de 5% du montant total du contrat ;

Il est **résolu unanimement**

**QUE,**

Les membres du Conseil autorisent le versement équivalent à la libération provisoire pour le projet du chemin de la Grande-Baie, soit le paiement de la facture 12170 présentée par 9088-9569 Québec inc. au montant de 25 878.94\$ plus les taxes applicables conditionnel à la réception des quittances nécessaires des sous-traitants ainsi que le rapport de fin de contrat de la CNESST.

**ADOPTÉE.**

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2017-11-18617
---------------

Levée de l'assemblée
----------------------

Il est **résolu unanimement**

**QUE,**

la séance soit et est levée à 10h32.

---

Gaëtan Lalande  
Maire suppléant

---

Claire Diné  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière